

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 14 mars 2025

## PROCES-VERBAL

**1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 20 décembre 2024 (vote)**

Le Conseil d'administration approuve par 21 voix pour et 1 abstention le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 20 décembre 2024.

**2. Compte-rendu 2024 des décisions du P-DG en matière de participation aux organismes dotés de la personnalité morale et orientations proposées pour 2025 (vote)**

Le Conseil d'administration prend acte à l'unanimité des décisions prises par le Président en 2024, dans le cadre de la délégation de pouvoir, en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité les orientations proposées pour 2025 en matière de participation du CNRS à des organismes dotés de la personnalité morale.

**3. Arrêté des comptes sociaux, des comptes consolidés et affectation du résultat comptable (vote)**

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'article 13 de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés modifié par l'article 136-1 de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière ;

**Article 1er :**

Le conseil d'administration arrête et approuve par 16 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions le compte financier de l'année 2024, qui fait apparaître les éléments suivants :

- une consommation en emplois de **24 348 ETPT** sous plafond et **10 783 ETPT** hors plafond ;
- une dépense de :
  - **4 180 215 896 €** en autorisations d'engagement ;
  - **4 139 856 621 €** en crédits de paiement ;
- des recettes de **4 216 062 992 €** ;
- un solde budgétaire de **76 206 371 €** ;
- une variation de trésorerie de **132 299 639,72 €** ;
- un résultat patrimonial de **-13 115 695,06 €** ;
- une capacité d'autofinancement de **151 074 431,64 €** ;
- une variation du fonds de roulement de **27 869 272,30 €**.

**Article 2 :**

Le conseil d'administration décide par 16 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions d'affecter le résultat patrimonial négatif au compte « report à nouveau » à hauteur de **-13 115 695,06 €**.

### Article 3 :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

### Article 4 :

Le conseil d'administration arrête par 16 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions les comptes consolidés du groupe CNRS de l'année 2024, sur la base du périmètre de consolidation défini par délibération du conseil d'administration par la délibération du 23 octobre 2017, qui comprend :

- des entités sous contrôle exclusif :
  - CNRS Editions SA,
  - CNRS Innovation SA,
  - CNRS Create ;
- des entités sous contrôle conjoint :
  - la société civile Synchrotron Soleil,
  - le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL),
  - l'Observatoire Européen Gravitationnel (EGO),
  - l'Institut de Radio-Astronomie Millimétrique (IRAM),
  - le Canada France Hawaï Télescope Corporation (CFHTC),
  - le Centre Européen de Recherche en Biologie et en Médecine (CERBM).

### **4. Budget rectificatif N°1 2025 (vote)**

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

### Article 1 :

Le conseil d'administration vote par 14 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention les autorisations budgétaires suivantes :

- **24 841 ETPT** sous plafond et **11 455 ETPT** hors plafond
- **4 620 241 125 €** en autorisations d'engagement dont :
  - **3 089 100 000 €** en personnel
  - **1 462 868 752 €** en fonctionnement, investissement non programmé
  - **68 272 373 €** en investissement programmé
- **4 518 089 315 €** en crédits de paiement
  - **3 089 100 000 €** en personnel
  - **1 350 318 920 €** en fonctionnement, investissement non programmé
  - **78 670 395 €** en investissement programmé
- **3 973 956 894 €** de prévisions de recettes
- **- 544 132 421 €** de solde budgétaire

## **Article 2 :**

Le conseil d'administration vote par 14 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention les prévisions comptables suivantes :

- - 503 493 173 € de variation de trésorerie
- - 366 105 607 € de résultat patrimonial
- -247 719 003 € de capacité d'autofinancement
- - 544 132 421 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

## **5. Rapport annuel du Comité d'audit interne**

### **- Nomination de la présidente du Comité d'audit interne (vote)**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la nomination de Mme Johanna MICHELIN en tant que présidente du Comité d'audit interne pour une durée de 3 ans en remplacement de Mme Hélène CAZAUX-CHARLES.

## **6. Attribution d'une concession de logement par convention d'occupation précaire avec astreinte (vote)**

L'arrêté ministériel du 17 décembre 2020 fixe les listes de fonctions des établissements publics (organismes de recherche) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prévues aux articles R. 2124-65 et R. 2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une convention d'occupation précaire avec astreinte jusqu'au 31 décembre 2025, pour les fonctions de gardien au sein de l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie (IEMN) situé à Villeneuve d'Ascq (Délégation Hauts-de-France).

Dans ce cadre, le Conseil d'administration donne à l'unanimité son accord pour l'attribution d'une convention d'occupation précaire avec astreinte à Monsieur Samuel Tenon, en qualité de gardien à l'IEMN, jusqu'au 31 décembre 2025.

Fait à Paris, le 14 mars 2025

Le Président

Antoine PETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

14 mars 2025

**Président de séance :**

M. Antoine PETIT

**Sont présents :**

Mme Corinne BOREL	Mme Alexandra PRIEUX*	Mme Claudia ZLOTEA
Mme Alicia SAOUDI	M. Marko ERMAN	Mme Maud LERICHE-KILLIJIAN
Mme Caroline OLLIVIER-YANIV*	M. Jean DALIBARD	M. Boris GRALAK
M. Bruno MAQUART	Mme Hélène VALADE*	Mme Constantina BACALEXI
Mme Sophie PATURLE-GUESNEROT	Mme Nathalie DOMPNIER	M. Pierre-Yves SAILLANT
M. Lamri ADOUI*	M. Nicolas CUDRE-MAUROUX*	Mme Carole LE CLOIEREC
Mme Johanna MICHELIN		

**Sont absents :**

M. Benjamin BERTRAND  
M. Paul-François FOURNIER (Pouvoir à Antoine PETIT)  
Mme Fabiola GIANOTTI (Pouvoir à Nathalie DOMPNIER)

**Membres avec voix consultative :**

M. Olivier COUTARD  
M. Christophe COUDROY  
M. Philippe VINÇON  
Mme Ghislaine BALA  
M. Alain SCHUHL  
M. Mehdi GMAR

Invités permanents :	Invités ponctuels :
Mme Marie-Pauline GACOIN	M. Eric CHAREYRE*
M. Philippe BURDET	M. Alain MERMET
Mme Gabrielle INGUSCIO	M. Bruno GERARD
Mme Valérie HOSPITAL	Mme Florence PESTIE
Mme Catherine DELPECH	M. Jérôme MOUROUX
Mme Claire GALLOUX	

\*Présent en visio conférence